

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 7 mars 2022, à 19 h 30, en la salle du conseil municipal, (Centre Eugène-Caillé) située au 1253, rue Lebel, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire suppléant, Simon Lauzière préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Éric Provencher	conseiller	siège 1
Monsieur Douglas Beard	conseiller	siège 2
Monsieur Simon Lauzière	Maire par intérim	
Madame Marie Gauvin	conseillère	siège 4
Monsieur Mario Lemire	conseiller	siège 5
Monsieur Jean-François De Plaen	conseiller	siège 6

Madame Marie Andrée Auger, directrice générale et greffière-trésorière par intérim est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 33

052-03-2022

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour
Pour la séance régulière du 7 mars 2022
Centre Eugène Caillé

1 Ouverture de la session

2 Adoption de l'ordre du jour

3 Adoption des procès-verbaux

- 3,1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2022

4 Communiqués et correspondances

- 4,1 Avis du MAMH Covid 19 assouplissement : retour au travail et retour en salle 50%
- 4,2 Avis de publication : Changement de lieu pour la prochaine séance de conseil de la MRC le 9 mars 2022
- 4,3 Avis de publication : Élections partielles au poste de maire le 1^{er} mai 2022, Avis officiel 14 mars 2022

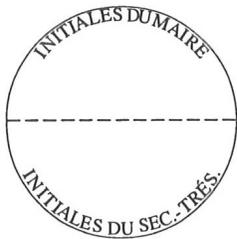
5 Administration et finances

- 5,1 Présentation et adoption des comptes et des revenus pour Février 2022

Vente pour non-paiement de taxes : Autoriser la transmission de la liste à la MRC Drummond et désignation d'un représentant de la municipalité pour enchérir sur les immeubles concernés sur notre territoire

- 5,2
- 5,3 Poste de réception; achat de 2 moniteurs au coût de 713,62 \$ taxes incluses

- 5,4 Employé matricule MCR : augmentation salaire après trois mois de service



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

5,5 Inscription de la conseillère Marie Gauvin aux assises
UMQ les 12 et 13 mai 2022

5,6 Subvention PPA-CE résolution pour attester la fin des
travaux, Ch. Des domaines

5,7 Règlement numéro 591-3 édictant le code d'éthique et de déontologie des
élus-es municipaux

5,7,1 Code d'éthique et de déontologie des Élu(e)s
municipaux

5,7,2 Adoption du règlement 591-3 Code de déontologie des élu(e)s
REPORTÉ

6 Sécurité incendie

6,1 Dépôt du rapport de février 2022 du directeur du Service
incendie

6,2 S.Q. entente cadets : part de la municipalité au montant de
1 444,43 \$ x 7 municipalités = 10 000 \$ municipalité et SQ
10 000 \$ **REPORTÉ**

6,3 Contrat SG prévention – prévention incendie

7 Travaux publics

7,1 Dépôt du rapport de février 2022 du directeur des travaux
publics /chef d'équipe

7,2 Somovrac, Traite bancaire à rembourser au montant de 15 000 \$. Dépôt pour
l'épandage d'abât-poussière

7,3 Autoriser des réparations de machinerie et l'achat de petits outils :

7.3.1 Achat d'un extracteur de poteaux au montant de 355\$ plus taxes chez
Signal Co.

7.3.2 Achat d'une clé ajustable plus un ensemble de 4 clés au montant de 625,00
\$ chez Sidevic, Victo ou Princesse Auto

8 Hygiène du milieu

Dépôt du rapport du mois de février 2022 d'enfouissement
VS recyclage
(Pas encore reçu)

9 Aménagement et urbanisme

9,1 Dépôt du rapport du mois de février 2022 des activités –
Inspection en bâtiment

9,2 Avis de motion : Règlement 603 sur l'épandage

9,3 Prolongation du soutien au directeur voirie et mise à jour
des règlements

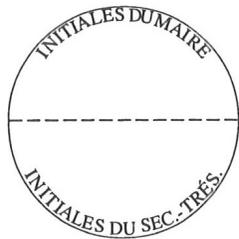
10 Loisirs et culture

10,1 Dépôt du rapport des activités de la bibliothèque Irène-
Roy-Lebel; (pas encore reçu)

10,2 Demande de 2 cartes de crédit pour les 2 personnes
responsables de la bibliothèque Hélène Marquis et Émilie Choquette

10,3 Demande de fermer le CA de la bibliothèque

11 Sujets divers



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

- 11.1 Proclamation mois d'avril : sensibilisation à l'autisme
- 11.2 Proclamation semaine du 20 au 26 mars : Semaine Québécoise de la déficience intellectuelle
- 11.3 Prochaine réunion régulière 4 avril 2022 à 19 h 30

- 12 **Rapport des élus**
- 13 **Période de questions**
- 14 **Levée de la séance**

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour et des documents l'accompagnant et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Éric Provencher, conseiller
Et résolu,

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

053-03-2022 3.1 PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

ATTENDU QUE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ONT PRIS CONNAISSANCE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 FÉVRIER 2022;

ATTENDU QUE LE CONSEIL SE DÉCLARE SATISFAIT;

En conséquence,
Il est proposé par monsieur Éric Provencher, conseiller
Et résolu,

D'approuver le procès-verbal, de la séance ordinaire tenue le 7 février 2022 tel que rédigé.

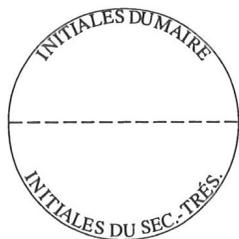
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

4.1 AVIS DU MAMH COVID 19 ASSOUPPLISSEMENT : RETOUR AU TRAVAIL ET RETOUR EN SALLE À 50%

4.2 AVIS DE PUBLICATION MRC DE DRUMMOND LE 9 MARS PROCHAIN CHANGEMENT DE LIEU POUR LA SÉANCE DU CONSEIL

4.3 AVIS DE PUBLICATION : ÉLECTION PARTIELLE AU POSTE DE MAIRE LE 1^{ER} MAI 2022



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

054-03-2022 5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS DE FEVRIER 2022

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du rapport sur les revenus et dépenses du mois de février 2022 et qu'il s'en déclare satisfait;

En conséquence,
Il est proposé par madame Marie Gauvin, conseillère
Et résolu,

QUE le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois de février 2022, soumis par la directrice générale et greffière-trésorière, soit accepté tel que présenté et qu'elle soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Les revenus et les dépenses pour le mois de février 2022

Revenus

Taxes 2022	1 898 456,00 \$
Taxes spéciales règlement d'emprunt	53 896,00 \$
Tarifification matières résiduelles	200 785,00 \$
Tarification ordures chalet	12 466,00 \$
Taxes entretien assainissement	74 597,00 \$
Taxes mesure boues fosses septiques	11 080,00 \$
Revenus divers	2 634,00 \$
Location de salle	175,00 \$
Licences et permis	170,00 \$
Droit sur mutation immobilières	23 881,00 \$
Intérêts arriéré de taxes	9 582,00 \$
Intérêts divers	59,00 \$

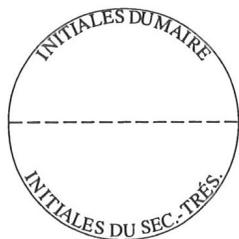
2 287 781,00 \$

Dépenses

Rémunération régulière	29 393,85 \$
Rémunération incendie	14 002,40 \$
Factures payées (incompressibles)	88 987,00 \$
Factures à payer	197 998,00 \$

330 381,25 \$

055-03-2022 5.2 VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES : AUTORISER LA TRANSMISSION DE LA LISTE À LA MRC DRUMMOND ET DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

POUR ENCHÉRIR SUR LES IMMEUBLES CONCERNÉS SUR NOTRE TERRITOIRE

ATTENDU QUE l'article 1023 du code municipal du Québec "le secrétaire-trésorier de la municipalité locale, s'il en reçoit l'ordre du conseil, doit transmettre au bureau de la municipalité régionale de comté, un extrait de l'état des immeubles à être vendus par le secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté, tel qu'approuvé par le conseil";

Sur proposition de monsieur Éric Provencher, conseiller

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE toutes les propriétés pour lesquelles il y a des arrérages de taxes pour les années antérieures à 2022 soit, 2019, 2020, 2021 sont susceptibles d'être inscrites sur la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le 9 juin 2022;

De maintenir les règles suivantes;

La directrice générale/greffière-trésorière par intérim est autorisée à prendre des ententes de paiements sur les arrérages pour les dossiers ou il n'y a pas eu de chèque en insuffisance de fonds (NSF) et/ou dont les ententes antérieures n'ont pas été respectées;

Entériner les démarches faites par le personnel en vue de la vente des propriétés pour lesquelles le solde des taxes dues n'a pas été acquitté à temps;

Le cas échéant, de transférer lesdits dossiers à la MRC de Drummond, aux fins de vente pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le 9 juin 2022;

QUE la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise la transmission de la liste à la MRC de Drummond;

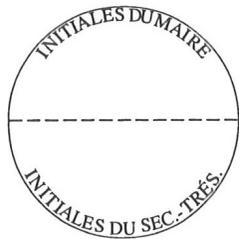
QUE la municipalité Saint-Félix-de-Kingsey désigne le directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) et/ou le maire(mairesse) à agir comme représentant(e) de la municipalité pour enchérir sur les immeubles concernés situés sur notre territoire qui seront mis en vente, jusqu'au montant total des taxes municipales et scolaires dues, plus les frais et intérêts lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 9 juin 2022;

QUE à la suite de l'envoi de la liste à la MRC, aucune entente ne soit possible pour le paiement des taxes dues à la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

056-03-2022 5.3 POSTE DE RÉCEPTION : ACHAT DE 2 MONITEURS AU COÛT DE 713,62 \$ TAXES INCLUSES.

CONSIDÉRANT QU'il est fréquent que la réceptionniste travaille sur deux dossiers différents tout au long de la journée;



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité
de Saint-Félix-de-Kingsey**

CONSIDÉRANT QUE 2 écrans sont nécessaires dans l'exercice de ses fonctions;

CONSIDÉRANT les soumissions de Tech-Nic Réseau Conseil;

Sur proposition de monsieur Mario Lemire, conseiller
Il est résolu,

de procéder à l'achat de deux moniteurs au coût de 713,62 \$ chez Tech-Nic Réseau Conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

057-03-2022 5.4 EMPLOYÉE MATRICULE MCR AUGMENTATION SALARIALE APRÈS TROIS MOIS

CONSIDÉRANT QUE L'ENTENTE PRÉVOYAIT UNE AUGMENTATION SALARIALE DE 1,00\$ APRÈS 3 MOIS DE L'EMBAUCHE;

CONSIDÉRANT QU'IL Y A 1 020 HRES RÉTROACTIVES;

Sur proposition de monsieur Douglas Beard, conseiller
Il est résolu,

QU'un ajustement salarial de 1,00 \$/hre soit accordé rétroactivement pour et ne dépassant pas, 1 020 hres.

Adopté à l'unanimité des conseillers

058-03-2022 5.5 INSCRIPTION DE LA CONSEILLÈRE MARIE GAUVIN AUX ASSISES UMQ LES 12 ET 13 MAI 2022 AU MONTANT DE 1 085 \$ TAXES EN SUS.

CONSIDÉRANT QUE l'union des municipalités du Québec présente ses assises le 12 et 13 mai 2022;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des assises, sous le thème *municipal d'abord* l'UMQ offre aux délégués des formations et conférences qui traitent des enjeux qui touchent les municipalités et qui sont au cœur des solutions pour faire face aux défis du 21^e siècle;

il est proposé par monsieur Jean-François De Plaen, conseiller
et résolu, à l'unanimité des conseillers

D'inscrire la conseillère madame Marie Gauvin aux assises 2022 de l'UMQ et de payer l'inscription au montant de 1 085 \$ plus taxes ainsi que des frais de déplacement et de logement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

059-03-2022 5.6 SUBVENTION PPA-CE RÉSOLUTION POUR ATTESTER LA FIN DES TRAVAUX

PROGRAMME PPA-CE 2021 – DOSSIER 00031007-1 – 49005 (17)
- 2021-04-22-50

ATTENDU QUE le Conseil Municipal de Saint-Félix-de-Kingsey a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) par résolution 96-04-2021, et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE La transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée au plus tard le 7 mars 2022;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

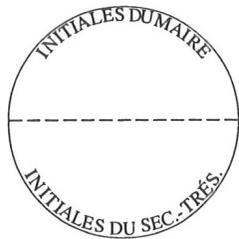
POUR CES MOTIFS

Il est proposé par madame Marie Gauvin, conseillère
et il est unanimement résolu,

QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey atteste que les travaux sont terminés et approuve les dépenses d'un montant de 24 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés sur les routes de la municipalité, le Chemin des Domaines et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

060-03-2022 5.7 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

5.7.1 ABROGER RÉOLUTION 048-02-2022 DU 7 FÉVRIER 2022

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion avait déjà été adopté le 6 décembre 2021;

Sur proposition de madame Marie Gauvin, conseillère

Il est résolu

D'abroger la résolution 048-02-2022 du 7 février 2022

Adoptée à l'unanimité des membres présents

061-03-2022 5.7.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT 591-3 CODE DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S

La directrice générale et greffière-trésorière remet une copie de l'ancien règlement et un modèle proposé par la FQM. Pour que les élus se préparent à l'adoption du prochain règlement.

Il est proposé par madame Marie Gauvin de reporter la décision.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6 SÉCURITÉ INCENDIE

6.1 RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim dépose le rapport mensuel de février 2022 du Service de sécurité incendie préparé par son directeur Monsieur Pierre Blanchette.

062-03-2022 6.2 ENTENTE CADETS SQ PART DE LA MUNICIPALITÉ

Les élus considèrent qu'il leur manque trop d'information et reportent ce point à une date ultérieure.

063-03-2022 6.3 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC SG PRÉVENTION

ATTENDU QUE la municipalité se doit d'offrir aux citoyens un service de prévention incendie;

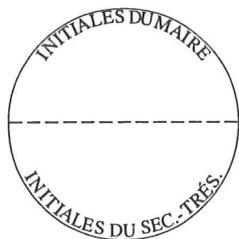
ATTENDU QUE le contrat avec SG prévention arrive à terme;

ATTENDU QU'une offre de service est présentée au montant de 12 277 \$;

En conséquence,

il est proposé par monsieur Éric Provencher conseiller et résolu,

QUE le Conseil accepte l'offre de service de SG prévention au montant de 12 277 \$.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7 TRAVAUX PUBLIC

7.1 RAPPORT DE NOVEMBRE DU DIRECTEUR / CHEF DES TRAVAUX PUBLICS

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim dépose le rapport mensuel de février 2022 du service de voirie et de travaux public préparé par son directeur et chef d'équipe Monsieur Yves Letellier.

064-03-2022 7.2 SOMOVRAC : TRAITE BANCAIRE À REMBOURSER

ATTENDU QUE Somovrac a déposé une traite bancaire de 15 000 \$ en garantie et qui doit être remboursée à la fin des travaux;

ATTENDU QUE les travaux sont terminés;

ATTENDU QU'il y a lieu de rembourser le dépôt de la traite bancaire après travaux;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Douglas Beard, conseiller
et résolu,

QUE le montant de la traite bancaire de 15 000 \$ de Somovrac soit remboursé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

7.3 AUTORISER DES RÉPARATIONS DE MACHINERIE ET L'ACHAT DE PETITS OUTILS

065-03-2022 7,3,1 ACHAT D'UN EXTRACTEUR DE POTEAUX AU MONTANT DE 355 \$

ATTENDU QUE la municipalité se doit d'avoir les outils nécessaires pour accomplir certains travaux;

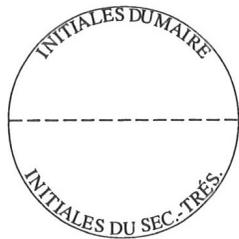
Il est proposé par monsieur Mario Lemire, conseiller
et résolu

QUE la municipalité procède à l'achat d'un extracteur de poteaux ne dépassant pas la somme de 355 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers

066-03-2022 7,3,2 ACHAT D'UNE CLÉ AJUSTABLE PLUS 4 CLÉS ADAPTABLES

Il est proposé par monsieur Éric Provencher, conseiller
et résolu,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE la municipalité autorise l'achat d'une clé ajustable avec 4 clés adaptables pour un montant ne dépassant pas 625 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 RAPPORT MENSUEL D'ENFOUISSEMENT VS RECYCLAGE

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim dépose le rapport reçu de la MRC ce 7 mars 2022.

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

9.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim dépose le rapport mensuel de février 2022 du service d'inspection et de permis préparé par l'inspectrice en bâtiment, madame Hélène Ménard.

067-03-2022 9.2 MOTION – RÈGLEMENT 603-3 CONCERNANT L'INTERDICTION D'ÉPANDAGE

L'article 52 de la loi sur les compétences municipales permet à la municipalité d'établir des périodes dans l'année durant lesquelles l'épandage du fumier et lisier est interdit;

Avis de motion est donné par madame Marie Gauvin, conseillère.

068-03-2022 9.3 PROLONGATION DU SOUTIEN AU DIRECTEUR VOIRIE/ CHEF D'ÉQUIPE

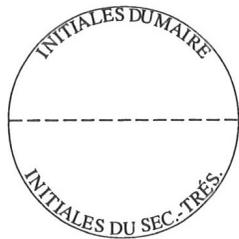
ATTENDU QUE le directeur de voirie nécessite un soutien supplémentaire;

ATTENDU QUE le livre des règlements ainsi que les données informatiques ne sont pas à jour et que ce travail requiert un minimum de 30 minutes quotidiennement;

Il est proposé par Mme Marie Gauvin et résolu à l'unanimité des conseillers

De maintenir le soutien offert par madame Hélène Ménard au directeur de voirie pour une période de 2 mois ainsi que 2 heures et demie par semaine pour le temps de la mise à jour des règlements;

Adoptée à l'unanimité des conseillers



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – BIBLIOTHÈQUE

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim dépose le rapport mensuel de novembre 2021 des coordonnatrices de la bibliothèque Irène-Roy-Lebel, mesdames Émilie Choquette et Hélène Marquis.

069-03-2022 10.2 DEMANDE DE DEUX CARTES DE CREDIT POUR LES RESPONSABLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT QUE les responsables Émilie Choquette et Hélène Marquis requièrent chacune une carte de crédit pour des achats pour la bibliothèque;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Douglas Beard, conseiller

et résolu,

QUE la municipalité autorise l'émission de deux cartes de crédit au nom de Émilie Choquette et Hélène Marquis responsables des achats pour la bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

070-03-2022 10.3 DEMANDE DES RESPONSABLES DE LA BIBLIOTHÈQUE LA POSSIBILITÉ DE FERMER LE CA

ATTENDU QUE dorénavant le compte de caisse pour la bibliothèque est fermé;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des revenus et dépenses de la bibliothèque;

En conséquence,
il est proposé par monsieur Jean François De Plaen, conseiller

et résolu,

QUE le conseil d'administration de la bibliothèque soit dissous.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11. SUJETS DIVERS

071-03-2022 11.1 PROCLAMATION MOIS D'AVRIL SENSIBILISATION À L'AUTISME MODÈLE DE PROCLAMATION MUNICIPALE

À une demande d'appui formulée par Autisme Centre-du-Québec



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

ATTENDU QUE le 2 avril a été déclaré Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme par l'Assemblée générale des Nations Unies et que le mois d'avril est déclaré comme étant le mois de l'autisme au Québec depuis 1984;

ATTENDU QU'encore de nos jours, les personnes autistes et leur famille doivent concilier avec plusieurs préjugés et jugements qui nuisent à leur inclusion alors que plusieurs d'entre elles auraient tout à fait les capacités de prendre une part active à la société,

ATTENDU QU'informer et sensibiliser la communauté aux caractéristiques très variables de l'autisme ainsi qu'aux bons comportements à mettre en place pour accueillir une personne ayant un diagnostic du trouble du spectre de l'autisme, interagir avec elle et intervenir auprès d'elle est la clé pour une société plus ouverte à la différence et pleinement inclusive,

ATTENDU QU'un enfant sur 66 âgé entre cinq (5) et dix-sept (17) ans recevra un diagnostic d'autisme au Québec et que présentement, la prévalence de l'autisme est estimée à 1,5% dans la population québécoise.

Sur proposition Madame Marie Gauvin, conseillère

Il est résolu

QU'il y a lieu de proclamer le mois d'avril comme étant le mois de sensibilisation à l'autisme et d'inviter les citoyennes et les citoyens, peu importe leur milieu, leur rôle ou leur statut, à tout mettre en œuvre pour que les personnes autistes soient pleinement incluses et respectées dans leur milieu de vie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

072-03-2022 11.2 PROCLAMATION SEMAINE DU 20 AU 26 MARS Semaine Québécoise de la déficience intellectuelle

CONSIDÉRANT QU'au Québec, de nombreux citoyens et citoyennes vivent avec une déficience intellectuelle les rendant susceptibles de rencontrer des obstacles dans la réalisation de leurs activités de tous les jours;

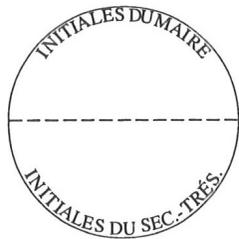
CONSIDÉRANT QUE notre municipalité a à cœur l'inclusion et la participation des personnes vivant avec une déficience intellectuelle dans toutes les sphères de notre communauté;

CONSIDÉRANT QUE la 34^e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle vise à appeler l'ensemble de la population à faire preuve de solidarité envers les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et leur famille;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec ainsi que les citoyennes et citoyens qui les composent peuvent poser des gestes en ce sens et favoriser l'établissement d'une société plus inclusive;

Sur proposition de monsieur Eric Provencher, conseiller

Il est résolu à l'unanimité des membres présents de proclamer la semaine du 20 au 26 mars 2022, Semaine québécoise de la



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

déficiences intellectuelle et d'inviter la population à s'y impliquer.
[Sceau de l'organisme, s'il en utilise un]

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11.3 PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le 5 avril 2022, dès 19 h 30, au lieu habituel des rencontres, à la salle Desjardins située au 6115 A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

12. RAPPORT DES ÉLUS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions de la loi,
Vient ensuite la période des questions prévue à l'article 150 du C.M.
Sur au cours de laquelle les citoyens formulent plusieurs formulent
diverses questions et reçoivent réponse de la part du maire, m.
Simon Lauzière.

077-03-2022 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et
discutés;

En conséquence,
il est proposé par Douglas Beard, conseiller
et résolu,

QUE la séance soit levée à 20 h 43

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Monsieur Simon Lauzière
Maire suppléant

Madame Marie Andrée Auger
Directrice générale et greffière-
trésorière par intérim